

**Congrès AFSP Strasbourg 2011**  
**Section thématique 50**  
**Les politiques symboliques existent-elles ?**

**Behr Valentin, GSPE, valentin.behr@gmail.com**

**L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique symbolique en Pologne :  
l'Institut de la mémoire nationale (1999-2011)**

La présente contribution voudrait montrer en quoi l'Institut de la mémoire nationale (IPN) polonais constitue un exemple d'institution *ad hoc* en charge d'une politique symbolique, comprise comme « une politique publique s'appuyant sur une instrumentation symbolique ». Créé à la fin des années 1990, l'IPN est doté de moyens (humains et financiers), de compétences (recherche, éducation, archivage, investigation judiciaire) et d'une reconnaissance dans le débat public qui sont autant d'attributs de ce que certains qualifient, non sans crainte, de véritable « ministère de l'histoire ». On s'intéressera plus particulièrement à l'écriture du récit historique au sein de l'IPN, qui est devenu un acteur majeur dans la production de travaux scientifiques et de « popularisation scientifique » en matière d'histoire contemporaine. Ce faisant, on montrera en quoi l'IPN incarne, en Pologne, la tentative la plus aboutie de mise en œuvre, au niveau étatique, d'une politique historique. La notion de politique historique n'est pas propre au cas polonais, pas plus que ne le sont les usages politiques du passé, thème de recherche assez largement étudié dans différentes disciplines (histoire, sociologie, science politique) depuis le milieu des années 1970 et le « moment-mémoire » (Pierre Nora). Néanmoins, la gestion politique du passé dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), qui se traduit par la mise en place d'institutions mémorielles dans le but, plus ou moins avoué, d'écrire un récit historique stato-national officiel et centré sur la mémoire des passés « douloureux »<sup>1</sup> (i.e des occupations nazie et soviétique), permet, si on analyse ce phénomène avec un regard de politiste, de relier les réflexions sur la mémoire et ses usages aux travaux sur l'action publique et les politiques publiques (si l'on veut bien considérer que les politiques symboliques constituent des politiques publiques).

Avant d'aller plus loin, il faut définir ce qu'on entend par « politique historique » et souligner l'actualité du terme dans le discours public polonais. Le terme est une importation allemande (*Geschichtspolitik*) relativement récente, qui connaît un succès croissant dans la presse et auprès des politiques, mais aussi chez les historiens, et ce notamment depuis que les frères Kaczynski (Droit et Justice, PiS) en ont fait leur slogan lors de la campagne législative de 2005. L'historien Rafal Stobiecki définit la politique historique comme « un ensemble de mesures conscientes et précises qui visent à « fixer » dans la société une vision définie du passé. »<sup>2</sup>. La lecture du préambule de la loi ayant créé l'IPN suffit à comprendre en quoi celui-ci a été considéré par ses créateurs, comme un instrument de politique historique. On y lit que l'IPN a été créé dans le but de :

---

1 Mink, Georges et Neumayer, Laure (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, 2007.

2 Stobiecki, Rafal, « Historycy wobec polityki historycznej » [Les historiens face à la politique historique], in Nowinowski, S., Pomorski, J., Stobiecki, R., *Pamięć a polityka historyczna [La mémoire et la politique historique]*, Lodz, IPN, 2008, p. 175.

« Préserver la mémoire :

- Des dommages subis par la nation polonaise durant la seconde guerre mondiale et la période de l'après-guerre.
- Des traditions patriotiques de lutte contre les occupants, le nazisme et le communisme.
- Des efforts des citoyens dans la lutte en faveur d'un Etat polonais indépendant, de la défense de la liberté et de la dignité humaine.

Et réaliser :

- Le devoir de poursuivre les crimes contre la paix, l'humanité et les crimes de guerre.
- Le besoin de compenser les dommages subis par les personnes victimes de répressions et de mauvais traitements à des époques où les droits de l'homme ont été violés par l'Etat.

Ceci exprime notre croyance qu'aucun acte illégal commis par l'Etat contre ses citoyens ne peut être protégé par le secret ou oublié. »<sup>3</sup>

Ce préambule est important pour deux raisons. Tout d'abord, il introduit un vocabulaire normatif et une opposition systématique entre l'Etat et « les citoyens », deux constantes de la littérature produite à l'IPN. Deuxièmement, la loi fixe le cadre des recherches qui seront menées au sein de l'Institut, et nombreux sont les historiens de l'IPN qui invoquent cette injonction pour justifier des thématiques de recherche souvent à sens unique, concentrées sur la martyrologie nationale et laissant peu de place au débat historiographique ou à l'histoire des groupes minoritaires, tels que les Juifs polonais.

Sans surprise, les activités de l'IPN ont donné lieu à plusieurs débats et controverses, dont plusieurs ont trouvé un important écho politique et médiatique. Outre les affaires liées à la lustration<sup>4</sup>, on relève des querelles sur l'interprétation de faits historiques. Il s'agit par exemple de la mise en cause de Lech Walesa, figure historique de *Solidarnosc* et ancien président de la République, accusé dans une monographie que lui ont consacré deux employés de l'IPN d'avoir été un informateur secret des services de sécurité communiste. La controverse suscitée par cet ouvrage illustre la tension entre différentes lectures de la transition post-communiste et a été à l'origine de la réforme de la loi sur l'IPN, menée à terme en avril 2010 au nom de la « dépolitisation » de l'Institut. Dans un tout autre contexte, l'IPN a été sollicité pour fournir des contre-discours aux ouvrages de l'historien Jan T. Gross, consacrés aux progroms commis par des Polonais pendant et après la seconde guerre mondiale. Ces affaires illustrent le rôle de l'IPN en tant que producteur de normes et de discours officiels sur l'histoire.

A partir d'un travail de terrain réalisé à Varsovie au printemps 2010, on entend montrer en quoi l'IPN permet d'étudier à la fois les acteurs en interaction pour la définition d'une politique symbolique, et ainsi s'interroger sur la fabrique d'une telle politique, mais on voudrait également présenter des éléments de réflexion sur les contenus de cette politique, à partir de l'analyse des publications de l'Institut.

Dans un premier temps, on rappellera brièvement la genèse de l'IPN, afin de bien comprendre le contexte dans lequel ce dispositif a été institué. On présentera ensuite les principaux résultats de l'enquête sociographique menée auprès de l'équipe dirigeante et des historiens de l'Institut. Dans un troisième temps, on livrera quelques réflexions sur le contenu

---

3 Loi du 18 décembre 1998 sur l'Institut de la mémoire nationale – Commission pour la poursuite des crimes contre la nation polonaise (c'est nous qui traduisons).

4 La lustration désigne le processus par lequel les anciens communistes se voient interdire l'accès aux fonctions politiques et publiques, la loi définissant les publics ciblés, les fonctions concernées et les modalités de la procédure de « vérification » du passé.

et l'instrumentation de la politique historique menée à l'IPN, en s'appuyant sur l'étude de ses publications.

### 1) *La genèse d'une politique symbolique*

Dans un premier temps, il est nécessaire de restituer le processus ayant amené à la décision de fonder *ex nihilo* une institution mémorielle. L'IPN a été créé près de dix ans après la chute du régime communiste en Pologne, un délai qui semble important au regard du calendrier des mesures adoptées dans les pays voisins (des lois de lustration et de mise à disposition des archives des services de sécurité communistes ont été adoptées dès le début des années 1990 en Allemagne et République tchèque). Plusieurs raisons expliquent ce « retard »<sup>5</sup>, parmi lesquelles il faut retenir en premier lieu la voie de sortie du régime communiste qui, en Pologne, a été le fruit d'un long processus de négociations entre le pouvoir et l'opposition rassemblée autour de *Solidarnosc*. La transition négociée, symbolisée par les Accords de la Table ronde, a abouti à plusieurs mois de co-gouvernement entre le Parti Ouvrier Unifié de Pologne (POUP) et l'opposition, des élections « semi-libres » de juin 1989 au mois de juillet 1990. La progressive libéralisation du régime communiste à partir de 1986, le caractère pacifique de la transition et la volonté de plusieurs figures de l'opposition (Adam Michnik, Bronislaw Geremek) de ne pas se livrer à une politique radicale de décommunisation, expliquent que la lustration et le devenir des archives de l'appareil de sécurité n'aient pas été traités comme des priorités dans les premiers mois de la transition. En outre, il faut souligner qu'il n'y a pas eu, en Pologne et durant les premiers mois de la III<sup>e</sup> République, de pression sociale exigeant l'ouverture des archives de l'appareil de sécurité communiste, comme ce fut le cas en ex-RDA, par exemple.

Les formations politiques les plus radicales dans leur volonté de solder les comptes du communisme sont longtemps restées marginales sur l'échiquier politique, à l'exception du gouvernement formé par Jan Olszewski, qui n'a connu qu'une existence de six mois en 1992. La chute de ce gouvernement a d'ailleurs été accélérée (si ce n'est provoquée) par le scandale suscité par le ministre de l'Intérieur, Antoni Macierewicz, qui avait présenté au Parlement une liste de collaborateurs secrets des services de sécurité communistes, sur laquelle figuraient les noms de nombreux parlementaires. Le tollé suscité par cette affaire dans les médias et le monde politique illustre à quel point le thème de la lustration n'était pas porteur à ce moment, et ce en dépit du fait qu'à droite, les principes des Accords de la Table ronde commençaient à être remis en question<sup>6</sup>. La volonté de décommuniser les structures de l'Etat s'est encore éloignée un peu plus de l'agenda politique à partir de 1993, lorsque les communistes « social-démocratisés » sont revenus au pouvoir avec la victoire du SLD (Alliance de la Gauche Démocratique) aux élections législatives.

La décommunisation revient à l'agenda politique à la faveur des élections législatives de 1997 et la création de l'IPN commence à être évoquée, dans un contexte d'amélioration économique et de consolidation démocratique. Le gouvernement de coalition formé à l'issue des élections regroupe deux formations de centre-droit, l'AWS (Action électorale Solidarité) et l'UW (Union de la Liberté) issues du camp de *Solidarnosc*. L'AWS, partenaire principal de la coalition, souhaite la création d'une institution qui aurait pour tâche de favoriser l'accès aux archives de l'appareil de sécurité communiste, de mener des investigations sur les crimes

---

5 Machcewicz, Pawel, « Poland's way of coming to terms with the legacy of Communism », in *EURHISTXX FILES : The Legacy and Memory of Communism in Europe*, 2008, 15p., <http://www.eurhistxx.eu/spip.php%3Farticle40&lang=en.html> (dernière consultation le 27 juin 2011).

6 Smolar, Aleksander, « Les aventures de la décommunisation », *Critique internationale*, n°5, 1999, p. 155-166.

commis par ce régime, ainsi que des activités de recherche et d'éducation. La création de l'IPN va cependant connaître un parcours chaotique du fait des réticences suscitées par le projet et de la nécessité de rassembler au-delà de la majorité gouvernementale.

Si le projet de création de l'IPN est soutenu par la coalition AWS/UW, il suscite – sans surprise – l'ire des formations post-communistes, mais aussi d'une partie du camp post-Solidarnosc, principalement de la part de journalistes et d'intellectuels partisans du « compromis historique » de 1989 et opposés à la lustration, politiquement proches de l'UW et regroupés autour des journaux *Gazeta Wyborcza* et *Tygodnik Powszechny*. La loi sur l'IPN est adoptée en septembre 1998 par le Parlement mais se heurte au veto du président Aleksander Kwasniewski, issu du SLD post-communiste. La coalition gouvernementale s'emploie alors à élargir ses soutiens pour recueillir une majorité de trois cinquièmes, permettant de surmonter le veto présidentiel. La « coalition IPN-iste » ainsi formée, avec notamment le renfort du parti agrarien PSL (Parti Populaire Polonais), permet d'adopter définitivement la loi créant l'IPN en décembre 1998<sup>7</sup>. Celui-ci possède une structure complexe et est devenu aujourd'hui l'une des administrations d'Etat les plus importantes, de par sa taille et son budget, mais aussi un enjeu de luttes politiques, au moment de la désigner sa direction.

## **2) Anatomie d'un dispositif d'action publique en charge d'une politique symbolique**

Nous présenterons ici la structure de l'IPN, avant d'évoquer le travail de sociographie réalisé auprès de sa direction et de ses historiens.

### **a) La structure et ses missions (quelques chiffres)**

Le tableau 1 compare les fonds d'archives, budgets et effectifs des institutions mémorielles formant le réseau européen des archives des services de sécurité communistes. On constate que l'IPN et son homologue allemand le BStU sont les deux principaux membres de ce réseau. L'institut allemand héberge le plus gros fonds d'archives (111 kilomètres linéaires contre 86,4 pour l'IPN) et dispose du budget le plus important (90 millions d'euros). Avec un budget annuel de 50 millions d'euros, l'IPN dispose cependant de fonds bien plus conséquents que toutes les institutions comparables (à l'exception du BStU). Depuis peu, l'IPN supplante le BStU en termes d'effectifs. Avec plus de 2000 employés, il est l'institution mémorielle qui emploie le plus grand nombre de personnes. On voit donc bien que l'Institut polonais a un poids conséquent et que ses moyens (financiers et humains) sont importants comparés à ceux des institutions similaires.

---

<sup>7</sup> A noter que sur les nombreux veto opposés au Parlement par Aleksander Kwasniewski durant les trois ans de cohabitation, seul celui concernant la loi sur l'IPN a été finalement surmonté.

**Tableau 1 :**  
**Les institutions mémorielles en charge des archives des services de sécurité communistes dans les PECO<sup>8</sup>**

| Pays               | Année de création | Taille du fonds d'archives (kml) | Budget 2009 (en millions d'euros) | Nombre d'employés (2009) |
|--------------------|-------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| Allemagne          | 1991              | 111                              | 90,3                              | 1700                     |
| Hongrie            | 1997              | 3,8                              | 2,6                               | 99                       |
| Pologne            | 1998              | 86,4                             | 50                                | 2171                     |
| Roumanie           | 2000              | 24                               | 3,5                               | 257                      |
| Slovaquie          | 2002              | 1,8                              | 1,6                               | 80                       |
| Bulgarie           | 2006              | 20                               | 2,5                               | 103                      |
| République tchèque | 2007              | 18                               | 10                                | 257                      |

La structure de l'IPN comprend quatre « branches » (Bureau des archives, Bureau d'éducation publique, Commission pour la poursuite des crimes contre la nation polonaise, Bureau de la lustration) qui fonctionnent de manière relativement autonome les unes des autres.

La question fondamentale ayant motivé la création de l'Institut est celle des archives des services de sécurité communistes, question étroitement liée à celle de la lustration. C'est en effet l'ouverture des « dossiers » (*teczki*) qui devait permettre la mise en œuvre de la loi de lustration adoptée en 1997, qui bannit des principales fonctions publiques et politiques les anciens collaborateurs de l'appareil de sécurité. Il faut s'imaginer les difficultés logistiques et techniques qu'a pu présenter la création du fonds d'archives de l'IPN. Le regroupement de documents provenant des services spéciaux de la IIIe République (qui avaient hérité des archives de leurs prédécesseurs communistes) et la création d'une infrastructure archivistique d'envergure ont pris plusieurs années, le volume du fonds rassemblé représentant plus de 86 kilomètres linéaires de documents. La situation polonaise diffère ainsi complètement du cas allemand, le BStU ayant récupéré les documents et les infrastructures de la Stasi après que celle-ci ait cessé d'exister, ce qui a considérablement accéléré le processus d'ouverture des archives<sup>9</sup>.

Tout comme le BStU, qui lui a servi de modèle, l'IPN s'est vu confier des tâches de recherche historique et d'éducation. La création du Bureau d'Education Publique (BEP) a été motivée par des présupposés normatifs : les promoteurs de la loi sur l'IPN considéraient que les recherches menées sur les archives de l'appareil de sécurité contribueraient à l'assainissement démocratique du pays. L'enjeu consistait également à combler ce qui était considéré comme un vide de l'historiographie polonaise de la période communiste. Encore faut-il préciser que beaucoup d'anticommunistes convaincus estimaient que les universités

8 Tableau renseigné à partir des informations contenues dans BStU (2009), *The « European Network of Official Authorities in Charge of the Secret-Police Files ». A reader on their Legal Foundations, Structures and Activities*, Berlin, BStU.

9 Machcewicz, *op.cit.*

n'avaient pas été décommunisées et qu'il était nécessaire de confier les recherches menées sur cette période à des historiens jeunes, jugés moins susceptibles d'éprouver de la sympathie pour l'ancien régime. Dès le départ, il était entendu que la tâche de l'IPN consisterait à décrire les méthodes de fonctionnement de l'appareil de sécurité, c'est-à-dire la face la plus sombre du régime communiste.

La spécificité polonaise consiste en l'intégration, au sein de l'IPN, d'une Commission de procureurs chargée d'instruire les crimes du passé, fonction judiciaire qu'on ne retrouve dans aucune des institutions mémorielles similaires en Europe post-communiste. Il s'agit en fait de la seule entité de l'IPN qui ait connu une existence préalable à celle de l'Institut. Formée après la seconde guerre mondiale sous le nom de Commission principale pour la poursuite des crimes allemands contre la nation polonaise, son nom a connu des évolutions successives au fil de l'histoire politique : après la création de la RDA, le terme « allemands » fut remplacé par « nazis » ; un nouveau changement de nom fut opéré au début des années 1990 et les attributions de ladite Commission furent élargies aux « crimes staliniens » commis entre 1944 et 1956 ; depuis son intégration à l'IPN, ses attributions couvrent désormais l'ensemble des crimes nazis et communistes commis entre 1939 et 1989. Le fonds d'archives censé servir de support aux activités judiciaires, scientifiques et éducatives de l'IPN comprend ainsi un ensemble d'actes couvrant à la fois la deuxième guerre mondiale et la période de la République populaire de Pologne (PRL). Il s'agit de collections très variées, provenant d'institutions civiles et militaires, ce qui constitue un fonds plus hétéroclite que les seules archives de la Stasi conservées au BStU.

En 2006, une quatrième branche a été ajoutée avec le rattachement à l'IPN d'un Bureau de la lustration, à l'initiative de PiS. Cette mesure était censée faciliter l'examen des *teczki* et accélérer le processus de lustration.

Cette structure en quatre branches est reproduite à l'identique dans les onze agences locales (*oddziały*) de l'IPN, la loi prévoyant que l'Institut soit doté de relais dans toutes les villes qui accueillent une cour d'appel.

### ***b) La direction de l'IPN et la question de la dépendance politique***

La prise de décision à l'IPN repose sur la direction, qui définit les orientations de sa « politique ». La principale conséquence du statut d' « agence d'Etat » de l'IPN et de sa structure hiérarchisée est la limitation de l'autonomie scientifique des chercheurs employés par le BEP. Dans la mesure où un petit groupe (quelques dizaines) d'individus détermine les axes de recherche, une approche prosopographique de ces individus permet d'éclairer les logiques de la prise de décision. L'évolution des profils socio-politiques qui composent ce groupe est très significative selon le contexte politique. La direction de l'IPN est composée d'un Collège (*Kolegium*) et d'un Président (*Prezes*), tous deux élus par le pouvoir politique, qui exerce par ce biais un contrôle sur l'orientation générale de la politique historique menée à l'Institut. Si l'on compare l'évolution de la composition du Collège – devenu Conseil (*Rada*) en 2010 – ainsi que les différentes présidences de l'Institut, trois périodes (qui correspondent aux mandats exercés par les équipes dirigeantes successives) peuvent être distinguées.

### ***Le temps du compromis (1999-2005)***

La création de l'IPN n'a été permise qu'au prix de la recherche du consensus politique. Une fois la loi adoptée, la désignation de la direction de l'Institut a longtemps paru constituer un casse-tête insoluble. L'élection du premier Collège, en 1999, fut le fruit d'un accord électoral passé entre les formations de la « coalition IPN-iste », qui y associèrent

symboliquement le SLD. Neuf membres du Collège devant être élus par le Sejm (chambre basse du Parlement), sur proposition des partis politiques, il fut convenu que quatre sièges reviendraient à l'AWS, deux au PSL et à l'UW, et un au SLD. Il y eut donc autant de candidats que de sièges à pourvoir et tous furent élus sans difficulté. S'ajoutent aux neuf membres élus sur proposition des partis politiques (parmi lesquels sept historiens) deux juges élus sur proposition du Conseil national de la magistrature (KRS). Sur les sept historiens que compte le premier Collège on dénombre quatre docteurs, un habilité (grade intermédiaire entre le doctorat et le professorat) et deux professeurs, pour la plupart spécialisés dans le champ d'activité de l'Institut (à l'exception notable de Teofil Wojciechowski, spécialiste de l'histoire des mines de sel). On trouve notamment des spécialistes reconnus de la période communiste comme Andrzej Paczkowski et Andrzej Friszke, tous deux membres de la prestigieuse Académie des sciences. Les deux derniers membres de ce premier Collège ont davantage un profil militant puisqu'il s'agit d'un ancien député et d'un ancien ministre. Aussi est-il erroné de croire, comme c'est souvent le cas, que seul le second Collège était « politisé ». Au sein de cette première équipe on compte un ancien maire, un ancien député, un ancien sénateur et un ancien ministre (tableau 2). Cependant, le Collège n'a en pratique que peu de pouvoirs, si ce n'est celui, non négligeable, de proposer au Parlement un candidat pour la fonction de Président de l'Institut. Hormis cette prérogative, il exerce surtout des fonctions de conseil et de contrôle des activités de l'Institut.

**Tableau 2 : Composition du premier Collège (1999-2006)**

| Nom                   | Année de naissance | Etudes                      | Grade universitaire | Emploi(s) occupé(s)      | Fonctions politiques            | Candidat soutenu par |
|-----------------------|--------------------|-----------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------------|
| Andrzej Friszke       | 1956               | histoire                    | habilitation        | historien (PAN)          |                                 | UW                   |
| Teofil Wojciechowski  | 1939               | histoire                    | doctorat            | travailleur scientifique | conseiller municipal puis maire | AWS                  |
| Włodzimierz Olszewski | 1941               | droit                       |                     | juge                     |                                 | KRS                  |
| Slawomir Radon        | 1957               | histoire                    | doctorat            | archiviste               |                                 | AWS                  |
| Stanislaw Bartoszek   | 1947               | droit                       |                     | carrière politique       | député                          | PSL                  |
| Jerzy Lankiewicz      | 1942               | droit                       |                     | administrateur, juriste  | membre de gouvernement          | SLD                  |
| Maria Myslinska       |                    | droit                       |                     | juge                     |                                 | KRS                  |
| Franciszek Gryciuk    | 1948               | histoire                    | doctorat            | historien                |                                 | PSL                  |
| Jan Draus             | 1952               | histoire                    | professeur          | historien                | sénateur                        | AWS                  |
| Andrzej Grajewski     | 1953               | histoire, science politique | doctorat            | historien                |                                 | AWS                  |
| Andrzej Paczkowski    | 1938               | histoire                    | professeur          | historien (PAN)          |                                 | UW                   |

L'élection du premier Président de l'IPN fut beaucoup plus laborieuse que celle du Collège et se déroula dans un climat beaucoup moins consensuel, du fait de tensions entre les membres de la coalition gouvernementale. Le processus de désignation du « chef » de l'Institut tel qu'il était prévu par la loi était en outre particulièrement long, le candidat devant d'abord obtenir une majorité des voix au Collège (sept voix sur onze) avant de pouvoir se présenter devant le Parlement, où il devait être élu à la majorité des trois cinquièmes. Etant donné la nature particulière de l'institution et les thèmes brûlants et clivant dont elle devait avoir la charge, plusieurs candidatures, pourtant approuvées par le Collège, échouèrent à obtenir trois cinquièmes des voix au Parlement. La candidature de Leon Kieres, juriste et homme politique de Wrocław, permit de sortir de l'impasse lorsque ce candidat sans étiquette fut élu Président de l'IPN en juin 2000, soit un an et demi après l'adoption de la loi sur l'IPN. Bien que sénateur, Leon Kieres n'a jamais été membre d'un parti politique et les bonnes relations qu'il entretenait tant avec l'AWS que l'UW lui permirent d'apparaître comme un homme de consensus, à même de dépasser les clivages. Sa présidence fut ainsi placée sous le signe de la modération, Kieres se souciant surtout de ménager les uns et les autres sur la scène politique.

### ***Le temps de la « politique historique » (2005-2010)***

Le climat politique se radicalise autour des thèmes de la décommunisation et de la lustration lors de la double campagne (législative et présidentielle) de 2005, qui voit deux formations post-Solidarnosc, Droit et Justice (PiS) et la Plateforme civique (PO) se disputer la succession des post-communistes, minés par des scandales de corruption à la tête de l'Etat. PiS place résolument la campagne sous le signe de la « politique historique », arguant que les comptes du passé communiste n'ont pas encore été soldés et dénonçant la démocratie négociée en 1989. La PO suit PiS dans sa rhétorique anticommuniste lors de la campagne, mais c'est le parti des frères Kaczynski qui sort vainqueur des deux élections. En décembre 2005, les deux partis supportent l'élection à la tête de l'IPN d'un anticommuniste convaincu, Janusz Kurtyka. Celui-ci, ancien directeur de l'agence de l'IPN à Cracovie, est clairement assimilé à un défenseur de la politique historique PiS-ienne, bien qu'il n'ait jamais adhéré à aucun parti. Dès son élection, il se fait l'avocat d'une lustration plus poussée. Sa présidence sera marquée par une forte ingérence dans la définition du programme de recherches du BEP et un style de gouvernement autoritaire.

Deux ans plus tard, le renouvellement du Collège permet à la coalition gouvernementale formée par PiS avec la LPR (Ligue des familles polonaises) et *Samoobrona* (Autodéfense) de placer ses hommes à la tête de l'IPN. Suite à une modification de la procédure d'élection, les deux sièges attribués au Conseil national de la magistrature sont désormais pourvus sur nomination du Président de la République (Lech Kaczynski). Le consensus sur l'élection des membres proposés par les partis politiques n'est plus qu'un lointain souvenir : huit des neuf élus sont des candidats de la coalition gouvernementale (dont cinq proposés par PiS) et un seul (Paczkowski) a été proposé par la PO. Du point de vue des trajectoires professionnelles, on retrouve principalement des universitaires (huit historiens, une sociologue) et on constate l'éviction des juristes, conséquence de la modification de la procédure d'élection. Les niveaux de diplômes sont comparables à ceux du premier Collège avec trois docteurs (dont un en sociologie), trois habilités et les deux mêmes professeurs. Néanmoins, on dénombre moins de spécialistes de la période étudiée à l'IPN (un historien des mines de sel, deux historiens de l'entre-deux guerres et une sociologue du monde rural). Ceci étant, la principale singularité – et en même temps la principale source des



critiques – du second Collège tient à la présence de deux individus qui ne peuvent prétendre au statut d' « expert », mais dont la présence relève bien plus vraisemblablement d'un calcul politique. Il s'agit d'Andrzej Gwiazda, ancien militant anticommuniste et rival de Lech Walesa à la tête de *Solidarnosc*, fermement opposé aux accords de la Table ronde et adepte de la thèse selon laquelle Walesa était un agent communiste ; et d'Andrzej Urbanski, journaliste et compagnon de route de Lech Kaczynski, dont il fut conseiller à la mairie de Varsovie puis à la chancellerie présidentielle. La seconde équipe dirigeante est donc issue des rangs des plus radicaux des anticommunistes, et on verra plus loin que leur arrivée à la tête de l'IPN n'a pas été sans conséquence sur les axes de travail du BEP.

**Tableau 3 : Composition du second Collège (2007-2011)**

| Nom                           | Année de naissance | Etudes               | Grade universitaire | Emploi(s) occupé(s)        | Fonctions politiques   | Candidat soutenu par |
|-------------------------------|--------------------|----------------------|---------------------|----------------------------|--|----------------------|
| Andrzej Urbanski              | 1954               | philologie polonaise |                     | journaliste                | député, sous-secrétaire d'Etat, adjoint au maire de Varsovie, conseiller du président L. Kaczynski | Lech Kaczynski       |
| Andrzej Chojnowski            | 1945               | histoire             | habilitation        | historien                  |  | PiS                  |
| Jacek Niemir                  | 1970               | histoire             |                     | directeur de bibliothèques |  | LPR, Samoobrona      |
| Andrzej Gwiazda               | 1935               | électronique         |                     | ingénieur                  |  | PiS                  |
| Mieczyslaw Ryba               | 1969               | histoire             | habilitation        | historien                  | conseiller municipal   | LPR, Samoobrona      |
| Barbara Fedyszak-Radziejowska | 1949               | sociologie           | doctorat            | sociologue                 |  | Lech Kaczynski       |
| Boguslaw Polak                | 1945               | histoire             | habilitation        | historien                  | expert auprès de Samoobrona  | LPR, Samoobrona      |
| Jan Draus                     | 1952               | histoire             | professeur          | historien                  | sénateur   | PiS                  |
| Andrzej Paczkowski            | 1938               | histoire             | professeur          | historien                  | Solidarité   | PO                   |
| Slawomir Radon                | 1957               | histoire             | doctorat            | archiviste                 |  | PiS                  |
| Teofil Wojciechowski          | 1939               | histoire             | doctorat            | historien                  | conseiller municipal puis maire  | PiS                  |

### ***Le temps de la réforme (depuis 2010)***

A partir de 2008 et suite au scandale suscité par la publication de l'ouvrage (déjà évoqué plus haut) de S. Cenckiewicz et P. Gontarczyk – respectivement historien et archiviste à l'IPN – accusant Lech Walesa de collaboration avec les services de sécurité communistes, la

PO, ayant accédé au pouvoir après les élections législatives de la fin 2007, entreprend de réformer l'IPN pour le « dépolitiser ». C'est la conséquence d'un fonctionnement de l'Institut de plus en plus critiqué dans le débat public depuis la période de gouvernement de PiS. Il faut cependant attendre de longs mois avant que le projet de réforme, élaboré avec le concours d'historiens ayant l'expérience de l'IPN et proches de la PO (Pawel Machcewicz, Andrzej Paczkowski), ne soit adopté. La situation est notamment bloquée du fait de la cohabitation entre le gouvernement de la PO et le président Lech Kaczynski, absolument opposé à toute réforme de l'IPN. Ironiquement, c'est la catastrophe de Smolensk qui permet la sortie de l'impasse, Lech Kaczynski et Janusz Kurtyka étant tous deux décédés dans le crash de l'appareil qui emmenait une délégation polonaise sur les lieux du massacre de Katyn. La PO ayant *de facto* les pleins pouvoirs peut alors faire ratifier la réforme, entamant ainsi un nouveau processus d'élection du Conseil de neuf personnes destiné à remplacer le Collège. Selon les termes de la réforme, les membres de ce Conseil ne sont plus élus sur proposition des partis politiques, mais sur proposition des universités et des écoles supérieures de droit et d'histoire, à qui l'on demande de présélectionner parmi leurs pairs les candidats au Conseil. Cette modification de la procédure vise à confier la direction de l'Institut aux universitaires, et à éviter ainsi les nominations « politiques ». Sans surprise, le Conseil élu en 2011 est donc avant tout un conseil d'universitaires. Il compte sept historiens et deux juristes, parmi lesquels cinq professeurs, trois habilités et un docteur. Le niveau de compétence et d'expertise s'est donc sensiblement élevé et les profils que l'on pouvait qualifier de « politiques » ont disparu. Point intéressant, six d'entre eux ont connu une expérience préalable à l'IPN, trois au Collège, deux au BEP et un à la Commission pour la poursuite des crimes contre la nation polonaise.

**Tableau 4 : Composition du Conseil (2011- )**

| Nom                | Année de naissance | Etudes            | Grade universitaire | Emploi(s) occupé(s) | Expériences passés à l'IPN                           |
|--------------------|--------------------|-------------------|---------------------|---------------------|--|
| Andrzej Chojnowski | 1945               | histoire          | habilitation        | historien           | membre du Collège                                    |
| Antoni Dudek       | 1966               | science politique | professeur          | historien           | chef de département au BEP, conseiller de J. Kurtyka |
| Andrzej Friszke    | 1956               | histoire          | habilitation        | historien           | membre du Collège                                    |
| Antoni Kura        | 1950               | droit et histoire | docteur             | procureur           | procureur IPN  |
| Grzegorz Motyka    | 1967               | histoire          | habilitation        | historien           | BEP  |
| Boleslaw Orlovski  | 1934               | histoire          | professeur          | historien           |  |
| Andrzej Paczkowski | 1938               | histoire          | professeur          | historien           | membre du Collège                                    |
| Andrzej Wasilewski | 1939               | droit             | professeur          | juge                |  |
| Tadeusz Wolsza     | 1956               | histoire          | professeur          | historien           |  |

La réforme prévoyant que le Président soit toujours désigné par le Conseil, mais élu par le Parlement à la majorité simple, Lukasz Kaminski a été élu à cette fonction en juin 2011. Il s'agit du plus jeune historien ayant rejoint l'IPN à sa création, universitaire reconnu,

enseignant à l'Université de Wrocław, qui a occupé les fonctions de vice-directeur puis de directeur du BEP de 2006 à 2011.

La réforme de l'IPN voulue par la PO prévoyant un rééquilibrage des pouvoirs entre le Président et le Conseil au profit de ce dernier, il sera intéressant d'observer à l'avenir d'éventuels changements dans la gouvernance de l'Institut. On peut considérer que la nouvelle équipe dirigeante aura à cœur de mener une activité scientifique irréprochable, plusieurs de ses membres (dont le nouveau Président) étant ouvertement favorables à une « académisation » du BEP pour en faire une véritable centre de recherches.

A présent que l'on a fourni des éléments de sociographie des dirigeants de l'IPN, il convient de s'intéresser aux historiens « ordinaires », fonctionnaires en charge de l'écriture du récit historique.

### c) *Qui sont les historiens de l'IPN ?*

Soulignons tout d'abord la difficulté qu'il y a à opposer historiens (au sens d'universitaires) et « historiens de l'IPN ». Si les termes sont souvent opposés dans les médias et dans les discussions scientifiques, il faut garder à l'esprit que ceux que l'on qualifie d'historiens de l'IPN (ou « IPN-istes ») sont issus du système universitaire. Ils sont donc les pairs et les élèves des historiens en poste dans les universités. Ceci est d'autant plus vrai que l'IPN n'est pas habilité à délivrer des titres universitaires, par conséquent les doctorants qu'il emploie sont tous affiliés à une institution scientifique extérieure (université ou académie des sciences). De même, bon nombre des chercheurs du BEP exercent en parallèle des fonctions de recherche ou d'enseignement dans une institution extérieure<sup>10</sup>. Les historiens de l'IPN sont donc loin de constituer une caste à part et renfermée sur elle-même, mais font partie intégrante du monde académique polonais. Les échanges entre universitaires et « IPN-istes » sont monnaie courante dans les rencontres scientifiques et les publications.

Pour autant, force est de constater que l'on a bien affaire à deux groupes qui, bien que perméables, se différencient et sont en concurrence dans le travail d'écriture du récit historique contemporain. Une importante conférence s'est déroulée à Lodz en décembre 2010 à l'occasion du dixième anniversaire de l'IPN. Co-organisée par l'IPN et l'université de Lodz, elle réunissait des spécialistes de l'histoire contemporaine dans le but d'évaluer la production scientifique de l'Institut. Cette conférence a été l'occasion d'assister à de vifs échanges entre universitaires et « IPN-istes » et a mis au jour les principaux débats suscités par l'IPN dans le milieu des historiens, débats qui révèlent des luttes symboliques dans la mise en récit du passé. Certains universitaires reprochent ainsi aux historiens de l'IPN de se sentir investis d'une mission morale, celle de la recherche de la vérité historique. On entend souvent dire que les chercheurs de l'IPN se sont construits comme un groupe alternatif au monde académique et ont voulu faire table rase de l'historiographie du communisme pré-existante. Ce type de discours n'est pas totalement erroné dans la mesure où les concepteurs de l'IPN avaient voulu y intégrer en majorité des chercheurs jeunes, jugés plus à même de « révolutionner » l'histoire du temps présent car plus affranchis du cadre intellectuel académique.

Dans les faits, les historiens de l'IPN sont effectivement jeunes. Il s'agit pour l'essentiel de jeunes docteurs et de doctorants, encadrés par quelques universitaires plus chevronnés mais dont l'âge dépasse rarement la cinquantaine. Contrairement à une idée répandue, ils sont loin de constituer un groupe d'« historiens militants »<sup>11</sup> adeptes de la plus anticommuniste des politiques historiques. Il ressort des entretiens réalisés avec les chercheurs du BEP que ceux-

---

10 Leur nombre exact est difficile à déterminer mais on peut considérer, à partir entretiens réalisés, que ce cas de figure concerne environ un tiers des chercheurs du BEP.

11 Mink, *op.cit.*, p. 21

ci voient avant tout en l'IPN une opportunité pour (bien) commencer sa carrière. Étant donné l'état de la science historique en Pologne et le faible financement dont elle bénéficie, réaliser une thèse de doctorat dans de bonnes conditions matérielles et trouver un débouché après le doctorat relève de la gageure. Dans ce contexte, le budget considérable de l'IPN lui permet de recruter de nombreux chercheurs et de leur offrir des rémunérations supérieures à celles qui existent dans le monde académique, ce qui constitue une source de motivation non négligeable pour les jeunes historiens interviewés. L'Institut offre en outre à ses chercheurs de considérables avantages tels qu'une infrastructure de qualité, un accès privilégié aux fonds d'archives et le financement de nombreuses manifestations scientifiques. Qui plus est, la machine éditoriale de l'IPN fournit à ces chercheurs un moyen aisé de publier rapidement et en quantité.

Bien évidemment, certains historiens de l'IPN peuvent être assimilés à des militants de la mémoire, et il ne fait aucun doute que ce sont eux qui dirigeaient l'Institut sous la présidence Kurtyka, à l'image de Jan Żaryn, directeur du BEP de 2005 à 2009, historien de l'Église catholique et anticommuniste farouche, contraint à la démission suite à ses commentaires sur l'affaire Walesa<sup>12</sup>. Néanmoins, c'est la structure hiérarchisée de l'IPN, davantage que les vues politiques des uns ou des autres, qui y détermine l'écriture du récit historique. On a déjà montré que l'on pouvait parler de dépendance politique au sujet de la direction de l'Institut. C'est elle qui décide des projets de recherche, dont la mise en œuvre est supervisée aux différents échelons de commandement (directeurs, vice-directeurs, chefs de département, spécialistes principaux, etc.), tant et si bien qu'au bout de la chaîne, les chercheurs en charge de la réalisation des différents projets ne sont que très peu associés à leur définition. Ils sont les exécutants d'un plan de travail arrêté par la direction plus que des chercheurs autonomes jouissant d'une entière liberté scientifique. C'est là l'envers du statut d'historien-fonctionnaire au service d'une institution mémorielle, dont l'activité est guidée par des considérations politiques (l'esprit de la loi qui a créé l'IPN) et la nécessité de répondre à une demande sociale émanant des associations de victimes et des anciens combattants. Ce qui se traduit concrètement par la nécessité de mener à bien des travaux de « popularisation scientifique » (brochures, expositions, ouvrages de synthèse, etc.) nombreux, généralement publiés à l'occasion des commémorations d'événements importants. Une bonne partie du travail des chercheurs du BEP est donc consacrée à des activités de vulgarisation plutôt qu'à la recherche, ce qu'ils n'acceptent pas toujours facilement.

Voyons à présent quelle est la traduction concrète, dans les projets de recherche et les publications du BEP, des effets de structure liés au mode organisationnel de l'IPN et à son rôle politique.

### **3) *Des recherches au contenu très politique***

On présentera ici quelques considérations sur le contenu des recherches menées au BEP, d'abord en évoquant les projets de recherche, arrêtés par la direction, puis en analysant les principaux thèmes traités dans les publications.

---

12 « Jan Żaryn odwołany z IPN za słowa o Wałęsie » [Jan Żaryn révoqué de l'IPN pour un mot de trop sur Walesa], *Wirtualna Polska*, 9 avril 2009.

### a) Principales évolutions du programme de recherche du BEP

La loi créant l'IPN confie au BEP deux domaines d'activité précis en matière de recherche et d'éducation<sup>13</sup> :

- Les crimes et répressions politiques dont les victimes furent des « personnes de nationalité polonaise ou des citoyens polonais d'autres nationalités » entre le 1er septembre 1939 et le 31 décembre 1989.
- Les « activités des services de sécurité » nazis, soviétiques et polonais communistes ayant affecté des citoyens polonais ou ayant été conduites sur le territoire polonais.

Ces deux thèmes érigent donc les dommages causés par les deux « totalitarismes »<sup>14</sup> en élément fondamental de l'histoire récente de la Pologne. Il en résulte une conception martyrologique de l'histoire polonaise, qui s'inscrit par ailleurs dans la continuité du récit national polonais tel qu'il s'est écrit depuis le XIXe siècle et la célèbre formule d'Adam Mickiewicz, qui fait de la Pologne le « Christ des nations ». Les projets de recherche menés au BEP tendent ainsi à assimiler nazisme et communisme à un seul et même mal, le totalitarisme, et adoptent des grilles de lectures reposant sur des oppositions relativement simples mais peu heuristiques, telles que bourreaux/victimes, services de sécurité/opposition au communisme, Etat/société, etc. Les projets de recherche étant arrêtés par la direction, c'est-à-dire concrètement le Président de l'Institut et le directeur du BEP, le Collège se contentant d'opiner, la comparaison des programmes successifs atteste de différences dans l'orientation politique de l'Institut.

#### **Encadré 1 : Projets de recherches de la première période (1999-2005)**

- « Procès et emprisonnements politiques 1944-1956 »
- « L'état de guerre – perspective après vingt ans »
- « L'extermination [zagliada] des Juifs sur les territoires polonais »
- « Guerre et occupation 1939-1945 »
- « La répression dans les campagnes 1944-1989 »
- « Appareil de répression et résistance sociale 1944-1989 »

Les projets définis par la première équipe concernent les périodes les plus « dures » de la Pologne populaire, c'est à dire la période stalinienne (1944-1956) et l'état de guerre (décembre 1981-juillet 1983), en mettant l'accent sur les victimes du régime. Ils s'inscrivent dans une logique d'inventaire des pertes et des dommages subis par la nation polonaise à la faveur des occupations nazie et soviétique, puis lors de la période communiste. L'un des concepteurs de ce programme qualifie ainsi le projet « Procès et emprisonnements politiques

13 Machcewicz, *op.cit.*

14 Sans vouloir entrer dans un vaste débat sur les totalitarismes, soulignons ici l'existence d'un débat historiographique sur la nature du régime communiste en Pologne, qui concerne notamment sa qualification en « totalitarisme », et ce surtout après 1956. Cf. Friszke, Andrzej, « Jakim państwem była Polska po 1956 r.? » [« Quel était le régime politique de la Pologne après 1956? »], *Wież*, février, 1996, p. 131-146.

1944-1956 » de « monument du souvenir », dédié à la mémoire de ceux qui ont résisté à l'implantation du communisme en Pologne<sup>15</sup>. La focalisation sur les victimes du régime se poursuit avec le projet sur l'état de guerre, qui correspond au coup d'Etat du général Jaruzelski en 1981. On constate l'omniprésence du thème de la « répression » dans les intitulés des deux derniers projets. Le thème de la Shoah a quant à lui été intégré suite à l'émoi suscité par la publication en Pologne de l'ouvrage de J. T. Gross, *Les Voisins*, consacré à un pogrom commis par des Polonais durant la seconde guerre mondiale<sup>16</sup>. Le travail mené par l'IPN à l'époque (2001) a essentiellement consisté à produire une contre-expertise sous l'impulsion du directeur du BEP, Pawel Machcewicz. Mis à part le projet sur l'état de guerre, ce premier programme de recherche du BEP reflète assez bien l'état de l'historiographie polonaise du temps présent à l'orée des années 2000, concentrée sur la seconde guerre mondiale et les années d'implantation du communisme, mais encore assez peu développée sur la période de l'après stalinisme.

La focalisation du programme sur l'appareil de sécurité est poussée à l'extrême (voire à l'absurde) par la seconde direction de l'Institut, avec un programme plus étoffé que le précédent et reposant presque exclusivement sur l'opposition entre un pouvoir répressif et une population victime et/ou résistante. Au projet « Structure et méthodes de fonctionnement de l'appareil de sécurité de la Pologne populaire » viennent s'ajouter pas moins de six projets qui déclinent les rapports entre l'appareil de sécurité et la population. A cela s'ajoute le « Dictionnaire des deux occupations », qui constitue une « édition encyclopédique de plusieurs tomes » qui décriront « les aspects principaux des occupations allemande et soviétique au cours de la deuxième guerre mondiale »<sup>17</sup>. Le dernier des onze projets, « Les Polonais ayant secouru des Juifs », vise à la réalisation d'un « Index des Polonais tués et réprimés par les nazis pour avoir aidé des Juifs »<sup>18</sup>. Il s'agit de l'évolution la plus significative par rapport au programme de recherche précédent, qui évoquait sobrement « l'extermination » des Juifs. Ce changement de dénomination est là encore motivé par la publication d'un ouvrage de J. T. Gross, *La Peur*, qui suscite à nouveau des réactions hostiles dans la société polonaise mais aussi au BEP, en la personne de son nouveau directeur Jan Zaryn<sup>19</sup>. Alors que le premier ouvrage de Gross avait motivé une recherche originale de l'IPN et la publication d'un ouvrage corroborant les conclusions de l'auteur et étendant les investigations à d'autres études de cas, le BEP de Zaryn se contentera d'éditer un ouvrage paru quelques années plus tôt aux Etats-Unis sous la plume de M. J. Chodakiewicz, un auteur controversé adepte de la théorie de la « judéo-commune » et dont les thèses sont, on s'en doute, radicalement opposées à celle de Gross<sup>20</sup>.

---

15 Bulak, Wladyslaw, « Construction de l'Institut du souvenir national », in. *Regards croisés sur le vingtième siècle*, Strasbourg, éditions du Conseil de l'Europe, 2002, p. 50-53.

16 Gross, Jan Tomasz, *Les Voisins. 10 juillet 1941, un massacre de Juifs en Pologne*, Paris, Fayard, 2002.

17 *Informacja o działalności IPN styczeń 2006 – grudzień 2006* [Information sur le fonctionnement de l'IPN – 2006], Varsovie, IPN, 2006.

18 *Ibid.*

19 « Żaryn: wyrzucić „Strach” na śmietnik » [Zaryn : jeter *La Peur* à la poubelle], *Gazeta Wyborcza*, 22 janvier 2008.

20 Kichelewski, Audrey, « La peur des Juifs ou des Juifs qui ont peur ? Fear et les débats sur l'antisémitisme en Pologne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2009/5, 64e année, p. 1091-1104.

### **Encadré 2 : Projets de recherches de la seconde période (depuis 2005)**

- « Structure et méthodes de fonctionnement de l'appareil de répression de la Pologne populaire »
- « L'appareil de sécurité en lutte contre la résistance politique et armée 1944-1956 »
- « L'appareil de sécurité en lutte contre l'Eglise »
- « L'appareil de sécurité face à l'émigration »
- « L'appareil de sécurité face aux minorités nationales »
- « L'appareil de sécurité face aux milieux culturels et scientifiques »
- « Le pouvoir de la PRL face aux crises sociales et à l'opposition démocratique »
- « Dictionnaire biographique *Conspiration et résistance sociale 1944-1956* »
- « Guerre et occupation 1939-1945 »
- « Dictionnaire des deux occupations »
- « Les Polonais ayant secouru des Juifs au cours de la seconde guerre mondiale »

Malgré une certaine continuité entre les deux programmes, plusieurs observations s'imposent au sujet du second. On remarque tout d'abord l'intensification des travaux (on passe de six projets de recherche à onze), due au fait qu'en 2005, on peut considérer le processus de construction de l'IPN achevé : le transfert des archives des institutions dont elles dépendaient vers l'IPN est terminé, les infrastructures sont disponibles et les effectifs ont progressivement augmenté. Qui plus est, le gouvernement de PiS a fait bénéficier l'IPN de considérables hausses budgétaires (augmentation de 50% entre 2005 et 2006), permettant de nouvelles embauches de personnel et surtout, un accroissement considérable du nombre de publications (cf. infra). Le programme de recherche établi par la seconde équipe dirigeante a pour caractéristique un élargissement des travaux à la période des années 1980, décennie qui constitue le moment clé de la lutte entre Solidarnosc et le pouvoir communiste, et qui débouche sur la fin du régime. Ce faisant, les recherches menées par l'Institut ont le mérite de se consacrer à l'une des périodes les moins étudiées de l'histoire du communisme en Pologne. Il s'agit aussi de la période la plus sensible politiquement, les élites au pouvoir dans la Pologne contemporaine ayant dans leur grande majorité commencé à militer à cette époque. Au cours des entretiens menés avec des membres de la direction du BEP ayant contribué à l'élaboration de ce second programme, on a pu constater que la décision d'approfondir les recherches sur les années 1980 obéissait également à des motivations normatives. Dans l'esprit de Jan Zaryn, il s'agissait surtout de démontrer le caractère totalitaire du régime communiste tout au long de son existence, contrairement à d'autres historiens qui considèrent que seule la période stalinienne peut être ainsi qualifiée. L'ancien directeur du BEP estimait enfin que les recherches menées sur la dernière décennie du régime communiste fourniraient des éléments permettant d'instruire de nouveaux procès, tel que celui que l'IPN essaie d'attenter au général Jaruzelski pour avoir introduit l'état de guerre en 1981.

On le voit, les projets de recherche du BEP obéissent à une logique bien précise, qui tend à faire de l'appareil de sécurité communiste la principale clé d'interprétation du phénomène communiste en Pologne. Cette logique se retrouve, avec des nuances, au niveau des publications.

***b) Une machine éditoriale au service d'une politique historique ?***

Comme le montre le tableau suivant, l'IPN est devenu en l'espace de dix ans l'une des principales éditions historiques de Pologne, et de loin la première en histoire contemporaine.

**Tableau 5 : Evolution du nombre de publications de l'IPN (2000-2009)**

| Année de publication | Nombre de titres publiés |
|----------------------|--------------------------|
| 2000                 | 2                        |
| 2001                 | 28                       |
| 2002                 | 37                       |
| 2003                 | 54                       |
| 2004                 | 65                       |
| 2005                 | 59                       |
| 2006                 | 76                       |
| 2007                 | 136                      |
| 2008                 | 156                      |
| 2009                 | 190                      |

Ce faisant, l'Institut se classe loin devant les universités et la PAN et sa production occupe donc une place de choix dans le champ scientifique. Cette production conséquente n'est pas le seul fait des employés du BEP, car l'IPN édite également les travaux d'historiens extérieurs à l'institution. C'est notamment le cas des ouvrages tirés des conférences et des périodiques, mais aussi de certaines monographies. Tout ce qui est édité par l'IPN n'est donc pas le fruit d'un travail réalisé dans le cadre de l'Institut.

Les publications de l'IPN sont de natures très diverses et sont destinées à des publics variés. A côté des ouvrages à caractère scientifique (monographies, éditions de sources), on trouve une offre de matériaux éducatifs et une importante production de « popularisation scientifique ». L'IPN édite en outre quatre périodiques dont le « Bulletin de l'IPN », un mensuel de vulgarisation systématiquement distribué dans les bibliothèques scolaires suite à un accord avec le ministère de l'éducation nationale. L'offre éducative de l'IPN comprend également des « mallettes » thématiques (il en existe seize à ce jour), distribuées dans les écoles et dont le contenu doit servir de support aux enseignants. Ces mallettes comprennent notamment une importante iconographie et des scénarii de leçons. Récemment, l'IPN a également développé une gamme de jeux de plateaux à caractère éducatif.



Concernant les publications scientifiques, la politique de l'Institut, de l'aveu même de ses responsables, consiste à « tout éditer », ce qui se traduit par la publication d'importants tomes d'éditions de sources, mais aussi par la publication systématique des actes des conférences organisées par le BEP. Ce faisant, l'IPN fonctionne en quelque sorte comme un service public de la mémoire (un « Institut de souvenir national ») dont le rôle consisterait à « fixer » le passé en publiant un maximum de travaux et d'archives, sur des thèmes trop peu variés. Il est délicat de parler d'historiographie « IPN-iste », néanmoins on peut identifier certaines thématiques privilégiées par l'Institut, qui traduisent une approche manichéenne du passé. Ainsi, les thèmes les plus traités dans les monographies et les éditions de sources – les catégories éditoriales les plus fournies, mais aussi les plus importantes du point de vue de l'historiographie – du BEP sont ceux de la répression exercée par l'appareil de sécurité communiste et de l'opposition au régime (cf. tableaux 6 et 8).

**Tableau 6 : Répartition des monographies éditées à l'IPN par thèmes (2002-2010)**

| <b>Thèmes traités</b>                         | <b>Nombre d'ouvrages</b> |
|---|--------------------------|
| Appareil de sécurité communiste et répression | 20                       |
| Résistance et opposition au communisme        | 9                        |
| Crises du régime communiste                   | 8                        |
| Seconde guerre mondiale                       | 6                        |
| Histoire des Juifs de Pologne                 | 6                        |
| Histoire économique et/ou sociale             | 6                        |
| Biographies                                   | 6                        |
| Histoire du pouvoir communiste                | 2                        |
| Autres  | 5                        |
| Total   | 68                       |

**Tableau 7 : Répartition des monographies éditées à l'IPN par périodes étudiées (2002-2010)**

| <b>Période traitée</b>          | <b>Nombre d'ouvrages</b> |
|---------------------------------|--------------------------|
| Entre-deux guerres              | 2                        |
| Deuxième guerre mondiale        | 17                       |
| Période stalinienne (1944-1956) | 18                       |
| Années de crises                | 7                        |

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Années 1980               | 5  |
| Autres périodes de la PRL | 13 |
| Total                     | 62 |

Sur les 68 monographies éditées par l'IPN jusqu'en 2010, 20 sont consacrées au seul appareil de sécurité, neuf à l'opposition au communisme et huit aux crises du régime (tableau 6). La seconde guerre mondiale et l'histoire des Juifs de Pologne sont également des thèmes récurrents quoiqu'un peu moins traités. Six ouvrages se singularisent et traitent d'aspects plus spécifiquement économiques et sociaux, et non d'histoire politique ou d' « UB-ologie »<sup>21</sup>. La situation n'est pas radicalement différente concernant les éditions de sources (tableau 8), qui consistent souvent en l'édition des documents utilisés pour la rédaction des monographies. Sur 47 tomes édités, 24 se consacrent à l'appareil de sécurité, quatre à l'opposition et huit aux crises politiques. On note toutefois la présence de quelques tomes consacrés à la vie politique légale (principalement locale). Du point de vue des périodes étudiées (tableaux 7 et 9), les monographies publiées jusqu'à présent ont surtout été consacrées à la période stalinienne (18) et à la seconde guerre mondiale (17). Les années de crise (7) et les années 1980 (5) sont les autres périodes clés dans l'historiographie « IPN-iste ». Les éditions de sources sont en revanche presque exclusivement consacrées à la période communiste, et surtout aux années 1980 (17), aux crises politiques (10) et à la période stalinienne (13). Ces chiffres ne doivent cependant pas masquer l'évolution des logiques de publication au cours du temps. Les années 1980 et Solidarnosc constituent un sujet de recherche relativement nouveau, introduit sous l'équipe Kurtyka, alors que les travaux sur la période stalinienne sont plutôt l'apanage de la première équipe dirigeante.

**Tableau 8 : Répartition des éditions de sources de l'IPN par thèmes (2000-2010)**

| Thèmes traités                                | Nombre d'ouvrages |
|---|-------------------|
| Appareil de sécurité communiste et répression | 24                |
| Résistance et opposition au communisme        | 4                 |
| Crises du régime communiste                   | 8                 |
| Seconde guerre mondiale                       | 1                 |
| Histoire des Juifs de Pologne                 | 2                 |
| Histoire économique et/ou sociale             | 1                 |
| Histoire politique                            | 6                 |
| Autres  | 1                 |
| Total   | 47                |

---

21 Terme dont la parenté est attribuée à l'historien Jerzy Eisler et qui traduit l'idée d'une histoire spécialisée dans l'étude des services de sécurité communistes en Pologne (le terme est dérivé de l'acronyme UB, « Office de sécurité »).

**Tableau 9 : Répartition des éditions de sources de l'IPN par périodes étudiées (2000-2010)**

| Période traitée                 | Nombre d'ouvrages |
|---------------------------------|-------------------|
| Entre-deux guerres              | 1                 |
| Deuxième guerre mondiale        | 3                 |
| Période stalinienne (1944-1956) | 13                |
| Années de crises                | 10                |
| Années 1980                     | 17                |
| Autres périodes de la PRL       | 3                 |
| Total                           | 47                |

A partir de ces données et des échanges observés lors de la conférence de Lodz, on peut formuler les observations suivantes concernant le contenu des publications de l'IPN. L'usage des archives de l'appareil de sécurité communiste, parfois trop peu croisées avec d'autres types de sources<sup>22</sup> conduit souvent à adopter une perspective de recherche dans laquelle la vie des différents groupes sociaux sous le communisme n'est plus abordée que sous l'angle de leurs rapports avec les services de sécurité. Dans ce type de récit historique, les héros et les victimes occupent une place centrale, mais les mécanismes subtils de domination sociale et de légitimation du pouvoir communiste sont moins visibles<sup>23</sup>. Des historiens de renom comme A. Paczkowski et A. Friszke ont publiquement regretté à Lodz le manque de travaux de sociographie à l'IPN. Si les publications ont souvent une dimension d'inventaire (qui a opprimé, qui a été victime de la répression ?), on manque d'informations concernant le fonctionnement concret du système des agents et des informateurs secrets, il n'y a pas de travaux se livrant à une sociologie des membres des services de sécurité. Par ailleurs, la vie politique légale est curieusement négligée, comme si les rapports entre pouvoir étatique et société n'avaient été que violence et conflit de 1944 à 1989. En somme, l'historiographie IPN-iste est à bien des égards trop « masculine », pour reprendre la distinction proposée par l'historien Marcin Zaremba entre histoire masculine (guerres, violences) et féminine (histoire sociale, vie quotidienne). Si l'historiographie polonaise peine encore à se prononcer sur la nature (polonaise ou étrangère) du régime communiste en Pologne, les travaux de l'IPN, en décrivant systématiquement une société « naturellement » opposée à un pouvoir « naturellement » oppresseur, semblent avoir tranché en faveur de la seconde proposition.

Il faut cependant nuancer ces remarques à la lumière des développements les plus récents. L'année 2010 a vu la publication de quelques monographies qui sortent des sentiers

---

22 Persak, Krzysztof, « Mutations et usage public de l'historiographie polonaise de la seconde moitié du XXe siècle », in. Combe, S. (dir.), *Archives et histoire dans les sociétés postcommunistes*, Paris, La Découverte, 2009, p. 259-265.

23 Kott, Sandrine, « Pour une histoire sociale du pouvoir en Europe communiste : introduction thématique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-2, avril-juin 2002.

habituellement empruntés par l'IPN. Il en va ainsi de la thèse de Patryk Pleskot, consacrée aux relations entre historiens polonais et historiens français de l'école des « Annales » durant la période communiste, mais aussi de deux monographies consacrées aux années d'entre-deux guerres (l'une sur les relations polono-soviétiques, l'autre sur les renseignements polonais en Lituanie), un ouvrage d'histoire économique, un ouvrage consacré à l'émigration polonaise aux Etats-Unis, et une importante conférence sur l'histoire des femmes sous la PRL. Autant d'exemples récents qui attestent d'un élargissement des thématiques, mais aussi du champ spatio-temporel des recherches menées au BEP. S'il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit là des prémisses d'une évolution prochaine, la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de faire fonctionner progressivement le BEP comme un centre de recherches autonome incite à penser qu'à l'avenir, l'IPN devrait s'orienter vers des travaux plus novateurs.

Il apparaît clairement, au terme de ces réflexions, que l'IPN participe à un politique mémorielle dont les contours dépendent pour beaucoup des orientations (politiques) de sa direction. On note cependant des constantes dans le travail de recherche, qui se donnent à voir dans le contenu des publications, très souvent focalisées sur l'appareil de sécurité communiste. Il en résulte une mise en récit martyrologique de l'histoire du temps présent en Pologne. De plus, le fonctionnement institutionnel accorde peu d'autonomie aux chercheurs, lesquels sont des « historiens de bureau » ou « historiens-fonctionnaires », plus que des militants de la mémoire.